

INTITULE DE LA COMPOSANTE 1	COMPÉTENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
CREATION ET PERENNISATION DE LA MAM	<p>C1: Conduire un projet de création d'une MAM en appliquant une méthodologie de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les étapes de création de la MAM -Créer les principaux outils et supports liés à l'étude de besoins, budget prévisionnel et ressources humaines de la MAM -Prendre en compte les paramètres obligatoires dans la recherche d'un local adapté à la MAM -Sécuriser la création juridique d'une MAM par l'obtention des agréments et l'élaboration des statuts 	<p>ENTRETIEN AVEC UN JURY PROFESSIONNEL</p> <p>Type d'épreuve : La constitution d'un jury professionnel permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de création des outils sur la base d'un dossier décrivant la construction d'outils et le respect d'étapes visant la création et la pérennisation d'une MAM future.</p> <p>Descriptif : Le candidat doit valider les compétences : «Conduire un projet de création de MAM », « Déterminer l'identité de la MAM et le cadre éducatif et participatif », et «Mettre en oeuvre des actions de pérennisation de la MAM ».</p> <p>Le candidat prépare sur un support écrit concernant un projet de création d'une MAM et le présente oralement à un jury. Le candidat rédige son dossier selon des modalités définies par IPERIA.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure</p> <p>Condition de réalisation de l'épreuve : - L'épreuve est organisée dans un lieu déterminé par IPERIA avec des membres de jurys recrutés par IPERIA</p> <p>Le jury est organisé conjointement par le responsable des évaluations et IPERIA. IPERIA recrute et nomme les membres du jury.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Outils fournis par le certificateur : <u>Outils administratifs</u> : convocations, matrice du support écrit de présentation du candidat <u>Outils pédagogiques</u> : grille d'évaluation, fiche technique (définition des attendus, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	<p>Application d'une conduite de projet de création de la MAM :</p> <p>L'étude de besoins comprend un questionnaire servant à repérer les besoins des familles sur un secteur géographique déterminé Un tableau budgétaire comprend des dépenses et des recettes adaptées au contexte La recherche du local intègre les normes ERP, la réglementation et les préconisations liées à l'accueil du jeune enfant La démarche d'agrément auprès de la PMI est adaptée au contexte Le choix d'une forme juridique de la MAM est adapté au contexte Les moyens mis en action pour la recherche des membres de l'équipe de la MAM sont exposés</p>
	<p>C2: Déterminer l'identité de la MAM et le cadre éducatif et participatif afin de garantir la qualité de l'accueil des enfants au sein d'une MAM</p> <ul style="list-style-type: none"> -Définir le travail en MAM en prenant en compte le concept de la délégation d'accueil et la participation des familles -S'approprier les trames types d'un projet d'accueil, d'un règlement intérieur et charte de fonctionnement 		<p>Qualité de la proposition du cadre éducatif et participatif de la MAM :</p> <p>Des points-clé du projet d'accueil de la future MAM sont exposés de manière pertinente Des points-clé de la charte de fonctionnement de la future MAM sont exposés de manière pertinente</p>
	<p>C3: Mettre en oeuvre des actions de pérennisation de la MAM pour permettre le maintien et le développement des activités de la MAM</p> <ul style="list-style-type: none"> -Définir les modalités de suivi du budget prévisionnel, du projet d'accueil, du règlement intérieur, de la charte de fonctionnement et des ressources humaines -Elaborer les pistes d'actions de médiation -Développer un plan de communication de la MAM 		<p>Cohérence de la mise en oeuvre des actions de pérennisation de la MAM :</p> <p>Cohérence de la mise en oeuvre des actions de pérennisation de la MAM : Une démarche d'amélioration continue des outils de la MAM est prévue par leur réactualisation Une démarche d'amélioration continue du projet de la MAM est prévue par la mise en oeuvre d'un suivi budgétaire et le développement d'actions de promotion de la MAM</p>

INTITULE DE LA COMPOSANTE 2	COMPÉTENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
TRAVAIL D'EQUIPE EN MAM ET ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS	C1: Organiser le travail en équipe en MAM pour faciliter le cadre de travail au quotidien dans la MAM -Déterminer les piliers au travail en équipe favorables à la dynamique et à la cohésion de l'équipe -Déterminer les valeurs éducatives de l'équipe -Planifier les contrats d'accueils -Répartir les tâches quotidiennes	ÉTUDE DE SITUATION PROFESSIONNELLE ORALE Type d'épreuve : étude de situation professionnelle orale individuelle. L'étude de situation orale permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement et de communication face à une situation d'emploi contextualisée	Cohérence de l'organisation du travail d'équipe au sein de la MAM : Un règlement interne répartit les différentes missions entre assistants maternels liées au fonctionnement de la MAM Des moments de temps de travail collaboratifs sont prévus en dehors du temps d'accompagnement des enfants
	C2: Communiquer en équipe en MAM afin de garantir des relations de travail favorables au sein de la MAM -Définir les modalités de communication liées à la relation et au partage d'information au quotidien -Organiser et planifier des temps d'échange, de réflexions et de concertations -Prévenir et gérer les conflits entre professionnels	Descriptif : Le candidat doit valider les compétences : «Organiser le travail en équipe en MAM», «Communiquer en équipe en MAM» et «Accompagner les enfants au sein de la MAM». Le candidat définit différentes modalités d'organisation du travail en équipe, il détermine des modes appropriés de communication en équipe au sein de la MAM et effectue des propositions liées à l'accompagnement des enfants au sein de la MAM. Durée totale de l'épreuve : 1 heure	Pertinence des moyens de communication au sein de la MAM : Le partage des informations entre assistants maternels est adapté au vu du contexte de la MAM Un moyen est dédié à la résolution de problèmes au sein de l'équipe de la MAM
	C3 : Accompagner les enfants au sein de la MAM en vue de favoriser l'épanouissement des enfants -Maintenir la relation individuelle entre l'enfant et l'assistant maternel de référence -Prendre en compte le nombre d'enfants pour adapter sa pratique professionnelle et son accompagnement -Proposer et animer un temps d'activité et d'éveil auprès d'un groupe d'enfants	Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation. L'étude de situation professionnelle est organisée conjointement par le responsable des évaluations et l'expert-évaluateur. Le responsable des évaluations nomme l'expert-évaluateur, qui ne peut être le formateur des candidats, et fournit les résultats au certificateur. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. L'expert-évaluateur assure l'évaluation et la transmission des résultats des candidats à l'issue de l'épreuve. Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc. Outils fournis par le certificateur : <u>Outils administratifs :</u> convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats. <u>Outils pédagogiques :</u> sujets, sujets exemple, grille d'évaluation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).	Qualité de l'accompagnement au sein de la MAM : Une proposition d'activités pertinente est effectuée en fonction du contexte de la MAM Des moments de communication et d'accompagnement individuel sont réalisés pendant les actes essentiels